dans le Château?

Quels sont les espaces du Domaine accessibles aux personnes en situation de handicap ?	
Quels sont les jours et horaires d'ouverture du Domaine de Versailles ?	
Comment se déplacer ? Où se restaurer ? Où acheter un souvenir à Versailles ?	
Quels sont les espaces auxquels je peux accéder avec mon billet Château ?	
Où retirer les audioguides ?	
Les bosquets sont-ils toujours ouverts ? Comment les visiter ?	
Les animaux sont-il autorisés ?	
 Les animaux ne sont pas autorisés dans le Château, les jardins et le domaine de Trianon. Ils sont néanmoins autorisés dans le Parc. Cependant, l'accès des chiens de guide est autorisé sur l'ensemble du Domaine sur présentation d'un justificatif. 	